



Sections de l'Oise

MOTION LIMINAIRE au CDAS du 23 juin 2016

Depuis plusieurs années, les agents de la filière sociale, Assistant(e)s de Service Social (ASS) et Conseiller(e)s Techniques Régional de Service Social (CTRSS) des ministères économique et financier (MEF) se battent pour obtenir la reconnaissance de leurs qualifications professionnelles.

En 2015, la mise en place de la Rémunération indemnitaire de fonctions, sujétions, engagement et expertise professionnelle (RIFSEEP) en administration centrale dont les conditions d'application étaient "rétrogradantes" (au niveau indemnitaire en C pour les ASS et en B pour les CTR SS) a réactivé leur mobilisation sous des formes diverses.

Depuis l'automne 2015, plusieurs actions ont été engagées auprès des MEF afin qu'une réponse satisfaisante soit apportée à leurs revendications.

Les fédérations des Finances FO, CGT et SOLIDAIRES, avec leurs syndicats soutiennent leur mouvement et continueront à porter leurs exigences dans toutes les instances (CTM, CT Administration Centrale, CNAS, CHS CT Centrale...).

En effet, les personnels de la filière sociale constituent un maillon essentiel de l'action sociale ministérielle. Dans l'intérêt de toutes et tous et pour faire vivre et renforcer la politique d'Action Sociale, il est indispensable de les soutenir tant que l'administration fera la sourde oreille.

C'est pourquoi, les représentants siégeant ce jour au CDAS de l'Oise expriment toute leur solidarité à leur mouvement.